

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 042-214202079-20241217-DL20240212-DE



Syndicat Intercommunal de l'Aqueduc Romain du Gier

Siège social : MAIRIE DE MORNANT - BP6 69440 Mornant

Secrétariat : Mairie de Chaponost 5 Avenue Maréchal Joffre 69630 CHAPONOST ☎ : 04.78.16.00.56-

RAPPORT ANNUEL 2023

1 – BUDGET :

Le montant des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à **28 844.51 €** et le montant des recettes à **30 764.42 €** soit un excédent de **1 919.51€ pour l'exercice 2023**.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **3 819.47 €** correspondant au balisage du sentier sur la partie Loire

2– ACTIONS :

a) Visites découvertes

Différentes visites découvertes ont eu lieu en 2023 afin de présenter l'ensemble des vestiges à tous les élus des communes traversées par le monument.

Chaponost Lyon le 3 juin

Chagnon le 14 octobre

La ville de Lyon a accueilli le comité syndical du 10 juin avec en préambule la visite commentée des salons de l'Hôtel de ville.

b) Sentier de l'aqueduc

Des bénévoles sous la houlette d'Yves Alamercery, vice-président du SIARG, a déterminé le balisage nécessaire pour finaliser le sentier de l'aqueduc entre Chabanière et Saint-Chamond, chaque commune, même non adhérente, a accepté la pose de balises sur leur territoire.

La totalité de cette partie du sentier a été balisé et un nouveau livret reprenant le tracé pas à pas et des informations sur le monument a été éditée en version française et anglaise

La partie Rhône fera l'objet du même travail en 2024 (repointage de l'ensemble des balises et écriture du sentier pas à pas pour édition du livret).

c) Projet de numérisation 3d du tunnel de Fontanes Saint Martin La plaine

Le comité syndical a validé son soutien pour la mise en route de ce projet.

Différents partenaires se sont mis autour de la table dont l'Araire qui portera un projet global de numérisation 3d afin de pouvoir obtenir des subventions plus importantes.

Le comité a validé le principe d'amorcer le projet en finançant la première partie de numérisation et en la mettant à disposition de l'Araire comme tout support de communication.

Le projet aboutira en 2024 si l'Araire obtient les subventions escomptées.

d) Panneaux patrimoniaux

Le panneau de Saint Martin la Plaine n'a pas pu être réalisé en 2023 du fait de nombreux allers retours et corrections. Il sera installé en avril 2024.

Chaque commune est amenée à réfléchir à ces réelles besoins en terme de panneau patrimonial.